



Demande d'autorisation relative à l'abattage d'arbre (s)
Selon l'art.15 de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine
natuel et paysager LPrPNP

Le présent formulaire, dûment rempli et signé, doit être soumis à la Municipalité au moins 30 jours avant le début des travaux projetés. Il doit être impérativement accompagné d'un plan de situation cadastral ou téléchargé depuis www.geo.vd.ch indiquant précisément l'emplacement des arbres à abattre ainsi que les plantations compensatoires.

Propriétaire(s) du bien-fonds Destinataire des factures

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA / Localité :

N° téléphone : E-mail :

PPE ou copropriété : oui non *Si oui signature de l'administrateur ou tous les copropriétaires en bas de page.*

Maître de l'ouvrage/requérant Identique au propriétaire(s) Destinataire des factures

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA / Localité :

N° téléphone : E-mail :

Auteur du projet Identique au propriétaire(s)

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA / Localité :

N° téléphone : E-mail :

Localisation

Adresse : N° de parcelle :

Nature des travaux projetés :

Abattage

Elagage hors entretien courant

Motifs de la demande :

- Risque sécuritaires ou phytosanitaires avérés
 - Entrave averée à l'exploitation agricole
 - Ombrage excessif (ar. 61 code rural et foncier Vaudois)
 - Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)
 - Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), Camac
- n° :(La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire).

Description du motif de la demande :

.....

.....

.....

Désignation exacte du patrimoine aboré faisant l'objet de la demande (jondre un plan cadastral ou téléchargé depuis www.geo.vd.ch indiquant par numéro l'emplacement des plantations compensatoires).

Arbre n° (plan)	Essence	Circonférence (cm) à 1m du sol	Hauteur (cm)	Age (ans)	Arbre/s protégé/s (art. 5 et 6 LPNMS)	
1					<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
2					<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
3					<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
4					<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
5					<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

- Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal.

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO.

Plantations compensatoires (jondre un plan cadastral ou téléchargé depuis www.geo.vd.ch indiquant par numéro l'emplacement des plantations compensatoires).

Arbre n° (plan)	Essence d'arbre proposée	Circonférence (cm) à 1m du sol	Hauteur (cm)	Approbation municipalité (colone à compléter par le bureau communal)	
1				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
2				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
3				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
4				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
5				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Lieu et date :

Signature (s) du propriétaire du bien-fonds :

Signature (s) du maître l'ouvrage/requérant :

Signature de l'administrateur (si PPE ou copropriété) :

Les travaux d'abattage ne pourront débutés qu'après avoir été autorisé par la Municipalité.

A compléter par la commune

Remarque (s) de la Municipalité :

.....
.....

Consultation publique de 30 jours duau.....

Autorisation accordée en séance du

Le syndic

La secrétaire

(Formulaire adopté par la municipalité dans sa séance du 26 août 2024)